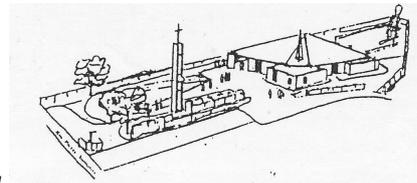


PAROISSE SAINT JEAN BAPTISTE D'ANGOULEME

*Maison paroissiale, 31 rue Pierre Aumâtre 16000 Angoulême, 05 45 91 29 33
Eglise Saint Pierre Aumâtre, place de l'église rue Pierre Aumâtre
Doyenné d'Angoulême Centre-ville*



EBAUCHE D'ECRITURE DU PROJET PASTORAL DE LA PAROISSE (mai 2011)

I. UNE COMMUNAUTE CHRETIENNE MARQUEE PAR LE TMOIGNAGE DES INTUITIONS ET DES ENGAGEMENTS MISSIONNAIRES DE SES ORIGINES.

UNE COMMUNAUTE CHRETIENNE AU CŒUR D'UN VASTE TERRITOIRE DE VIE DONT LES QUARTIERS ONT CONNU LES TRANSFORMATIONS RADICALES DES ANNEES 1960-1980.

Cf. résumé à rédiger en utilisant le travail réalisé cette année :

- sur l'histoire de la paroisse de 1950 à 2010
- et sur la réalité des quartiers d'aujourd'hui.

II. FACONNEE PAR LA REFERENCE AU CONCILE VATICAN II, ELLE VEUT VIVRE LES DIMENSIONS DU BAPTEME CHRETIEN.

1. Une communauté chrétienne qui répond avec constance à une invitation à célébrer, prier et communier, dans l'unité et la fraternité.

Pour cela, nous souhaitons :

- Poursuivre la permanence hebdomadaire des célébrations :
 - o précédées en semaine d'un temps de lecture et de partage des textes liturgiques au sein d'équipes constituées mais ouvertes à tous (avec préparation d'un mot d'introduction à la célébration pour donner goût à la Parole du jour) ; avec le support de compositions florales et de fresques confectionnées sous la responsabilité de l'équipe référente lors des temps forts ou des jours plus marquant de l'année liturgique, et de façon beaucoup plus spontanée mais régulière lors du temps ordinaire par des personnes volontaires et diverses,
 - o où chacun veille à avoir une attitude d'accueil les uns envers les autres,
 - o où la participation des enfants est recherchée, comme elle l'est actuellement à travers le geste des offrandes,
 - o où une place est donnée symboliquement aux personnes absentes, à celles qui ne peuvent plus participer à l'assemblée paroissiale.

En l'absence de prêtre, curé de la paroisse ou autre prêtre disponible au sein du doyenné (dont certains résident à la maison diocésaine et seraient heureux et désireux de venir célébrer), une assemblée de prière sera organisée.

Nous aurons aussi à trouver les moyens de renouveler et diversifier le répertoire de nos chants liturgiques.

- Poursuivre, et peut-être même intensifier par exemple tous les 2 mois, l'expérience vécue cette année des « dimanches autrement » : moments de vie communautaire où l'on se donne le temps de pouvoir conjuguer d'une part l'accueil et la connaissance des personnes, le partage de la Parole de Dieu, la célébration eucharistique, la convivialité d'un repas et d'un temps de détente ; d'autre part de favoriser la rencontre des générations et celle des personnes, les unes familières des assemblées hebdomadaires et les autres de façon plus occasionnelle.

- Poursuivre la permanence mensuelle d'une célébration à la maison de retraite « Les jardins de la Garenne », ainsi que des liens personnalisés.
- Instituer une permanence hebdomadaire, en semaine et à l'oratoire, d'une célébration eucharistique ou d'un temps de prière, en s'en donnant les moyens et en le faisant connaître.

2. Une communauté chrétienne enracinée dans la Parole de Dieu pour s'en nourrir, en vivre et pouvoir en témoigner. Une Parole vivante qui donne sens à notre foi et à nos engagements, qui donne goût à se former et à initier.

Pour cela, nous souhaitons :

- Poursuivre des temps institués et variés de partage et de rencontre, en les renouvelant et adaptant aux attentes et besoins nouveaux : outre ceux des préparations liturgiques déjà évoquées, il s'agit par exemple des groupes actuellement constitués autour des textes de Vatican II ou de l'évangile selon St Jean, ceux antérieurement organisés autour de thèmes tels que le Credo, le Notre Père, la réconciliation..., les rencontres partage, etc.

La proposition est formulée d'une lecture intégrale et suivie de textes bibliques en petits groupes.

- Poursuivre la permanence d'équipes au service :
 - o de l'initiation chrétienne (éveil à la foi des tout-petits, catéchèse des enfants jusqu'à leur profession de foi, accompagnement en aumônerie),
 - o de la réponse aux demandes sacramentelles (baptême, catéchuménat d'adultes),
 - o de l'accueil des familles en deuil et de la célébration des obsèques,
 - o de l'accueil des enfants en club d'ACE, du Mouvement Chrétien des Retraités,
 - o des réunions de prière du rosaire, etc.,

pour cheminer avec tous ces personnes dans les étapes successives de leur vie chrétienne et à partir de leur expérience humaine; tout en veillant à créer des liens de continuité et de cohérence entre ces diverses propositions.

Nous aurons à nous interroger sur ce sentiment souvent exprimé, de ne pas être à la hauteur et suffisamment compétent, qui empêche ou retient des personnes de s'engager.

Nous avons à apprendre à appeler et à le faire. Nous avons aussi à instituer des modes d'engagements limités dans la durée.

Il en va de la réalisation des charismes de chacun, du dynamisme communautaire et du renouvellement des équipes.

3. Une communauté chrétienne enracinée dans son environnement local, pour vivre l'ordinaire du quotidien avec les hommes et les femmes de ces quartiers, participer au renforcement des liens et des structures sociales qui oeuvrent au service de l'humain et de la vie.

Pour cela, nous souhaitons :

- Continuer à encourager la participation et l'implication de tous, chacun à sa manière et selon ses possibilités, dans la construction de ce tissu social et pour le maintien de sa vitalité ; sous la forme d'un engagement social, politique, associatif, etc., au sein des structures existantes ou à innover ; au service prioritairement des personnes les plus en souffrance ou en fragilité et de projets porteurs d'espérance.
- Poursuivre notre participation à la fête de la musique, du Téléthon, de la brocante et du bric à brac, aux voyages organisés par la MJC ; notre lien avec les comités de quartier, les centres sociaux, etc.

La proposition est formulée de chercher comment instituer des rencontres « de type ciné débat », selon un rythme à déterminer et ouvertes à tous ; à partir de support de films, documentaires ou sujets d'actualité, permettant à la fois détente et échange ; et en complémentarité des propositions déjà existantes.

- Poursuivre la réalisation du blog de la paroisse, en veillant à la constitution d'une équipe.
Plus largement, nous avons à apprendre dans la durée à nous tenir mieux informés des événements de nos quartiers et à savoir communiquer.
- Transmettre dans la durée des signes de fraternité religieuse : notamment aux croyants musulmans de ces quartiers et lors des temps de l'année importants pour eux ; par l'intermédiaire des membres de la communauté paroissiale les plus préparés et soutenus par la prière de tous.
Etre attentifs, dans nos engagements divers, à leur présence.

1. Pour résumer, sur cette 1^{ère} part d'écriture il reste :

- **Au paragraphe I :** à se faire l'écho du travail réalisé sur l'histoire de la paroisse de 1950 à 2010 et sur la réalité des quartiers d'aujourd'hui.
- **Au paragraphe II :**
 - o à insérer des références notamment aux textes du concile Vatican II, pour éclairer comment notre communauté « en a été façonnée » (par exemple l'Eglise « peuple de Dieu », etc.)
 - o à entrer dans le détail très concret des moyens que nous envisageons pour réaliser les objectifs énoncés (par exemple, comment donnerons-nous « symboliquement une place aux personnes absentes, à celles qui ne peuvent plus participer à l'assemblée paroissiale ? » ou encore comment chercherons-nous « à mieux connaître la religion musulmane » ?), etc.
 - o à développer les objectifs et les moyens de nos modalités d'accueil paroissial, de nos modes d'information et de communication.

2. La suite de cette ébauche pourrait se formuler ainsi :

III. ELLE EST RELIEE A L'EGLISE DIOCESAINE ET UNIVERSELLE.

1. **Elle reçoit son pasteur envoyé par l'évêque, se dote d'une EAP et d'un Conseil pastoral.**
 - Le ministère du prêtre et sa manière de l'exercer.
(Cf. les échanges à partir du texte diocésain sur « Communautés chrétiennes et ministère du prêtre en Charente »).
 - L'EAP. (Cf. Charte diocésaine des EAP).
 - Quel Conseil pastoral ?
2. **Elle est appelée à vivre un lien de fraternité privilégié avec une autre paroisse du doyenné.**
 - qu'est-ce qu'une fraternité entre paroisses ? (cf. réunion inter EAP)
 - que vivre concrètement en commun ? (cf. échanges lors de la rencontre inter paroissiale)
3. **Les 4 niveaux de référence : la paroisse, les 2 paroisses, le doyenné, le diocèse.**
 - qu'est-ce qui relève de chacun de ces niveaux ?
4. **Une communauté chrétienne ouverte à l'universel.**
 - Comment éveiller à cette prise de conscience, qu'en permanence sur toute la planète, une action de grâce est adressée à Dieu notre Père ?
 - Comment être en lien avec nos frères chrétiens du Burkina ?
 - Etc.

IV. ELLE SE DONNE LES MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS NECESSAIRES A SA MISSION.

1. **Le Conseil économique, le budget paroissial, les tâches matérielles, etc.**
2. **La maison paroissiale, l'usage des salles paroissiales, etc.**